pourront bien ceste partie aux commissaires adversaire aussi de non ou non pertire regarder aux tiers bons adjournez non suspect ne favorable aussi ne aucun de ceste partie et pour cause et despens que pour prendre compte ainsi non estre jugement et droit

Donner et prononcé de maistre Jehan Fumeau procureur de gastebois demandeur et bailleur et de maistre Guillaume Duchy procureur de Jehan Regnault et Guillaume son fils defendeur

Ville Lesparvier deloy bailleur en trente neuf deniers deux esperons pelerins de la abbesse de la monnoye de troyes devers monnoyer en la chambre des monnoyes de Jouvancy fait par nicolas petit commis du prevost gibonchevat maistre particulier de ladite monnoye dont les deux esperons ont esté trouvez esparvier deloy. m. bien et devant deux fois pour maut et les seize deniers esperons trouvez esparvier de coronnez bien et devant deux fois pour maut qui est coundement exposez les remedes devez aussi aucun confession par les inculpez ont pris dont lesdits conclusions du procureur du roy en lad chambre et tout veu et qui est fait a dire en ceste partie Nous aussi prevost gibonchevat maistre particulier desdit monnoye attendu que ceste premier ouvrage qui pour lui a ceste fait en ladite monnoye mons bien et bien tenu amende en lequelle il est pour estre condamné pour cause desdit esparvier pour ceste fois et aussi de et desormais les fois sur lesdits ceste fait les ouvrages seront temps et assez et leur temps lesdit maistre prendre et mettre affinement et oultre mons condamner et condamnons lesdit nicolas petit a faire tous les deputez desdit boistes ouvrez pour les bonnes bons et pour la faulte par lui commise aux ouvrages condamnons lui en cinq sous tournois d'amende envers le roy et a tous prestez justice aplain payement et satisfaction d'icelui prevost Ainsi non sentence jugement et par droit

Donner en la chambre desdit monnoyes et prononcé prevost du roy en lad chambre et desdit gibonchevat et petit le dit jour de aoust l'an mil cinq cent et deux

Sentence gibonchevat et nicolas petit de troyes

Amende pour nicolas petit